



SMM: que cesse le mépris des décisions de justice. Quid des affaires Rehavana, Air Madagascar, Claudine, Ampanihy...

8 juin 2017. Le premier jour de grève d'indignation organisé par le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) a été effectif et a effectivement été suivi dans plusieurs tribunaux de la Grande île. A Anosy Antananarivo, elle a été suivie par les greffiers et il n'y a eu aucun service minimum. Il s'agit d'un avertissement à l'endroit des élus (président de la république, députés,

maires, sénateurs) pour qu'ils comprennent que la mise en place d'une justice indépendante est incontournable si l'on veut prétendre développer la société malgache et, partant, la nation.



Tribunal Anosy. Les greffiers de Madagascar sont en grève

Certaines rumeurs font état de négociation entre des représentants du SMM et du ministère de la Justice. Pour le SMM, c'est archi-faux. Il n'y a au aucun pourparler, aucune négociation. Et les magistrats du SMM de préciser: *«Nul pourparler avec le ministère ne pourra avoir lieu sans [mise en prison de Claudine Razaimamonjy ainsi que l'ouverture de l'enquête sur la personne du sénateur Hvm Riana Andriamandavy VII](#)*

»



Cour Suprême. SMM: laissez la justice suivre son cours en toute liberté; SMM: que cesse

le mépris accordé à la Justice à Madagascar

Concernant l' [affaire d'Ampanihy](#) , le pardon du sénateur est exigé. Pour rappel, celui-ci a obligé un magistrat à signer une liberté provisoire à une personne reconnue coupable par la cour d'Ampanihy (en l'occurrence le maire Hvm) et a monté les habitants de cette ville contre la décision de justice. Un pardon aussi est demandé aux 19 maires qui ont collecté des signatures dans ce sens. Enfin, le SMM a exigé que l'officier supérieur de gendarmerie obéisse aux décisions de justice. Rappelons que le gendarme en question avait déclaré qu'il n'obéira plus aux ordres des magistrats. Ce n'est pas ça à l'état de droit.

Traduction libre de l'article du journal «*Inona no Vaovao*»: Jeannot Ramambazafy